

Jarne



> Dossier spécial : Rentrée

n°2

Octobre 2008

INFORMATION MUNICIPALE - COMMUNE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Page 2 :
Editorial
Le développement durable

Page 3 :
Dossier spécial

Pages 4 et 5 :
Actualité Municipale

Pages 6 et 7 :
Vie associative

Page 8 :
Vie Jarnaise

Communiqué officiel

Chères Jarnaises,
chers Jarnais,

J'ai le regret de vous annoncer ma décision de céder mon poste d'adjoint à la Communication et à la Vie Associative.

La fonction d'adjoint requiert une grande disponibilité pour assurer un bon suivi des dossiers et travailler dans l'anticipation.

J'ai hélas fait le constat que mes obligations professionnelles sont récemment devenues incompatibles avec ces responsabilités et ne me permettent plus de remplir convenablement cette mission de confiance.

A ce titre, par respect pour vous toutes et tous et pour notre équipe municipale, je passe la main mais resterai évidemment un membre actif au sein de notre conseil.

Sincèrement,

Pierre VENAYRE

((Bien gérer les déchets ménagers pour protéger l'environnement

Chaque Français jette environ un kilo de déchets ménagers quotidiennement soit 365 kilos par an. Plus de la moitié de ces déchets sont potentiellement recyclables à condition que chacun d'entre nous contribue au tri sélectif. Pour l'heure, 8 000 tonnes de déchets recyclables sont collectées annuellement dans les sacs jaunes des 147 000 Charentais de la CdA. Cela représente en moyenne 54 kg de déchets recyclables par an et par habitant. C'est encourageant, mais on peut faire beaucoup mieux.

Les jeunes Jarnais ne nous diront pas le contraire car ils sont sensibilisés et motivés au tri des déchets dès l'école. On constate même qu'ils contribuent largement à ce changement d'attitude en éduquant leurs parents à l'écologie et au développement durable ! Et ça marche : la quantité de déchets non recyclés est à la baisse depuis plusieurs années. Soulignons qu'en Europe, les Allemands et les Français se montrent les plus coutumiers du tri sélectif.

Nous savons comment faire pour améliorer dès à présent nos performances en matière de tri sélectif. Prenons un exemple : le recyclage des déchets organiques qui représente 30% du contenu de nos poubelles. Il s'agit des épluchures de légumes, du pain rassis, du marc de café, des fleurs fanées, des feuillages et du gazon du jardin, de la sciure et de la cendre de bois, etc. Plutôt que de les jeter dans les sacs noirs, on peut les valoriser sur place en les transformant en compost : un engrais naturel et écologique de première qualité.

A ce sujet, la CdA de La Rochelle a lancé avant l'été une opération « test » permettant aux Jarnais d'acquérir un composteur pour la somme de 15 € : une aubaine pour vivre en direct la métamorphose de nos « déchets verts » à peu de frais. Les candidats devraient prendre possession de leur composteur individuel, de son bio-seau et d'un guide très prochainement.

Les enjeux du développement durable résident aussi dans l'élimination à la source des déchets non biodégradables ou non recyclables. Le meilleur moyen consiste à supprimer les emballages

inutiles et non réutilisables comme le polystyrène, les films et les sacs plastique... Le papier, lui, se recycle 8 à 12 fois, sauf le papier peint et le papier cadeau imprimé.

Les autres emballages recyclables qui doivent transiter par les poubelles et sacs jaunes sont : les bidons et les flacons plastique opaques (bouteilles d'huile comprises), les bouteilles plastique transparentes, les boîtes métalliques et barquettes aluminium, les aérosols, les briques en carton alimentaire, les journaux, les magazines et dépliants publicitaires, le carton...

Attention ! une fausse manœuvre peut entraîner la destruction de vos sacs jaunes, s'il contiennent un intrus, un pot de yaourt par exemple. C'est le cas de 13% des sacs jaunes qui rejoignent les sacs noirs de la CdA pour être brûlés. Tout n'est pas perdu, ils servent à la production d'énergie pour chauffer des logements et des bâtiments publics notamment dans les quartiers de Mireuil et Port-Neuf.

Le verre (sans les bouchons) qui est recyclable à 100 % et à l'infini (comme le métal) doit être déposé dans des conteneurs spécifiques reconnaissables à leur bandeau vert dans les points recyclage. Ils côtoient fréquemment des conteneurs pour le papier (bandeau bleu) et pour le plastique (bandeau gris).

On retrouve ces conteneurs sur 530 points recyclage de l'agglomération rochelaise et dans ses 12 déchetteries. Ces dernières permettent aussi le dépôt des encombrants, de l'huile et des gros cartons. Nous reparlerons des VHU (véhicules hors d'usage) et autres gros déchets polluants une prochaine fois. En attendant, ne laissez pas traîner vos sacs poubelles sur le trottoir trop longtemps avant leur collecte. A La Jarne on dépose les sacs jaunes le mardi soir et les sacs noirs le dimanche soir et le jeudi soir.

*Jérôme GOYALLON
Adjoint au Maire
délégué à l'environnement
et au développement durable*

Directeur de la publication : Guy Coursan
Rédacteur en chef : Pierre Venayre
Secrétaire de rédaction : Pascale Martin

Mairie de la Jarne :
mairie.jj@wanadoo.fr
BP n°1 rue de l'Eglise
17220 LA JARNE

Création impression :
Imprimerie Rochelaise le nouvel R.
05 46 34 30 05
Dépôt légal : octobre 2008



Photo couverture : Hapydays6 © Prod. Numérik
Crédits photos : Mairie de la jarne

« Rentrée »

Comme partout en France, les vacances sont bel et bien terminées aussi pour les écoliers de La Jarne.

Ecole élémentaire :

Mardi 2 septembre c'est en effet 135 élèves qui se sont dirigés vers l'école élémentaire de la PIERRE LEVEE pour se répartir dans les quatre classes prévues pour les recevoir. Ces élèves ont été précédés par l'équipe éducative :

Mr MÉREAU : Directeur de l'école élémentaire chargé des CE2/CM1 (27 élèves)

Mr LE BRASSEUR : Remplace Mr MÉREAU (décharge de direction le vendredi)

Mme TEYSSÈDRE : Succède à Mr ESCOLAR (retraite), chargée des CP (25 élèves)

Mlle BRU : Remplaçante de Mlle ACCARY (congé de maternité), chargée des CP/CE1 (25 élèves)

Mme LARMAILLARD : chargée des CE1/CE2 soit 28 élèves

Mr DUPONT : chargé des CM1/CM2 (28 élèves),

Mr CHARAZAC : Titulaire mobile assurant les remplacements dans les écoles de la circonscription

Mme GEFFARD : Emploi Vie Scolaire.



Ecole maternelle :

Mme JEZEQUEL, directrice, **Mme LETRIBOT**, **Mme CHARIER** (remplaçante de Mme BOURGEAUD en congé de maternité) accompagnées de **Mmes MATHE, PAILLEY, BOUYER et GRASSAUD** les ATSEM ont accueilli 80 enfants : 26 en grande section, 23 en moyenne et 31 petits nouveaux qui selon un planning préétabli ont effectué une rentrée échelonnée sur la semaine. Quelques larmes certes mais aussi beaucoup de sourires et de bonne humeur ont ponctué cette journée.

Cette année la rentrée est synonyme de changement. Les écoliers n'auront plus classe le samedi matin et perdront donc 2 heures hebdomadaires hormis les plus en difficultés qui bénéficieront d'aide personnalisée. A La Jarne, pour pouvoir placer cette aide à la pause méridienne il a été convenu de modifier quelque peu les horaires :

Matin : 8 h 30 - 11 h 30

au lieu de 8 h 45 - 11 h 45

Après-midi : 13 h 30 - 16 h 30

(horaires inchangés).

Pour offrir à tous ces enfants les meilleures conditions de travail possible des travaux ont été réalisés cet été : travaux de peinture mais surtout mise aux normes de l'électricité dans l'ensemble du groupe scolaire.

Restaurant scolaire :

Tous les enfants dont les parents travaillent peuvent prendre leur repas au restaurant scolaire où Mesdames NAUD et FAURE préparent une cuisine familiale qui nous l'espérons sera appréciée par tous.

L'encadrement est assuré par Soledad ARPIN et Thomas FORESTIER assistés de Mmes AUDAIRE, MORIN et FAVREAU qui sont aussi chargées de l'entretien des locaux de l'ensemble du groupe scolaire. Nouveauté à la cantine puisque conformément à notre programme électoral, les menus établis sont désormais visés par un nutritionniste avec utilisation dans la mesure du possible de viande française et de légumes frais variés. Tous les mois les enfants se verront proposer un menu à thème afin de les sensibiliser à des saveurs différentes et en octobre nous n'oublierons pas la semaine du goût. Le temps du repas permet d'éveiller le goût des enfants afin de leur apprendre à manger de tout. Mais il ne faut pas oublier que la restauration scolaire n'assure qu'un quart des repas de l'année et que c'est en famille qu'il faut débiter et poursuivre cet apprentissage.

Merci à tous pour leur sérieux et leur dévouement.

Bienvenue aux nouveaux dans notre commune

Commission Multiaccueil

Dès 2005, parents et élus sont conscients du manque d'infrastructure relatif à la petite enfance. La souris verte d'Angoulins ne peut accueillir que quelques enfants et il ne s'agit que d'une halte garderie. Une réflexion s'instaure désormais au sein du SIVU, l'évidence de réaliser une structure type Multiaccueil se révèle quasi indispensable. Une commission est très vite créée avec un quinzaine de parents motivés, Mme PELUCHON, agent de développement à la CAF, les élus des deux communes. De multiples démarches sont alors effectuées pendant ces années sous la houlette du coordinateur. Bien sûr c'était il y a plus de trois ans et aujourd'hui une commission composée de nouveaux parents de La Jarne et d'Angoulins s'est réunie début juillet afin de poursuivre et finaliser le projet.

Afin de renforcer ce groupe de travail, nous invitons jeunes parents, futurs parents ou simplement parents intéressés par ce projet à se joindre à nous pour qu'un jour nos « petits » grandissent dans une structure associative adaptée et conviviale à la Jarne.

« Les belles histoires de Justine »

La bibliothèque d'Angoulins et le SIVU La Jarne/Angoulins vous proposent, à partir du mois d'octobre, de venir assister aux contes pour enfants.

Animé par Melle Justine DEVIN, conteuse professionnelle. Cette dernière vous invite à venir la rejoindre avec vos enfants âgés de six mois à trois ans pour de bons moments de plaisirs partagés.

Les séances vous sont proposées gratuitement deux fois par mois dans les locaux de la bibliothèque d'Angoulins.

Les dates des représentations sont les suivantes :

Le vendredi 10 et mercredi 22 octobre 2008

Le vendredi 14 et mercredi 26 novembre 2008

Le vendredi 12 et mercredi 17 décembre 2008

Le nombre de places étant limité à 10 enfants par séance, chacune des dates comporte deux séquences. La première de 9h à 10h et la seconde de 10h30 à 11h30.

Afin de faciliter les réservations, vous pouvez d'ores et déjà contacter la bibliothèque d'Angoulins au 05 46 55 07 92 ou vous renseigner auprès du coordinateur du SIVU au 05 46 44 41 05.

Bâtiments communaux

La période de vacances d'été a été propice aux travaux dans l'école et permis d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants.

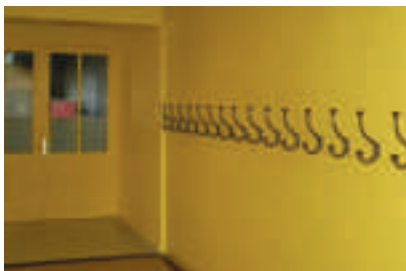
En élémentaire avec de nouvelles couleurs chaudes dans les espaces communs pour cette rentrée et dans la cour de l'école maternelle.

Des travaux électriques ont été réalisés dans l'ensemble des bâtiments communaux ; des salles informatiques des écoles jusqu'à l'éclairage du gymnase.

Le passage entre l'église et la poste est désormais éclairé et permet d'apprécier les palmiers mis en valeur.



Une nouvelle clôture autour du stade



Des couleurs pour un couloir de l'école

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2008

NOUVEAUX HORAIRES A L'ECOLE RENTREE 2008-2009

Vu la décision gouvernementale, les cours du samedi à l'école maternelle et élémentaire seront supprimés à partir de septembre 2008. Les enseignants devront compenser ces 2 heures manquantes en consacrant des séances de soutien scolaire aux élèves rencontrant des difficultés.

Les heures de soutien après réflexion seront fixées durant la pause méridienne, à raison de 3 séances de 30 minutes sur la semaine : 11 h 35 à 12 h 05 et 12 h 50 à 13 h 20

L'entrée des classes se fera à 8 h 30 sortie 11 h 30. Les horaires de l'après midi restent inchangés 13 h 30 à 16 h 30.

Un soutien scolaire est prévu du 7 au 11 juillet et du 25 au 29 août.

2 - TARIFICATION CANTINE

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les prix de la cantine au 1^{er} janvier 2009, suivant les quotients familiaux de 6 à 8 centimes d'euro.

Sachant que la commission scolaire voudrait introduire plus de viande d'origine française,

plus de fruits et légumes l'augmentation paraît justifiée.

En ce qui concerne la tarification Garderie, elle reste inchangée.

ACCORD SUR LE PRINCIPE DE VENTE D'UN TERRAIN

La commune pourrait avoir recours à la vente d'un terrain en vue du projet multi accueil ce qui permettrait d'alimenter la trésorerie sans perturber l'équilibre financier de la commune. Le Conseil Municipal approuve et donne son accord de principe pour la vente de ce terrain.

AIDE FINANCIERE POUR LA CREATION D'UN CLUB AU LOCAL JEUNES

Des ados voudraient créer un club de WARHAMMER 40 000 au local Jeunes de LA JARNE. WARHAMMER 40 000 est un jeu qui se déroule dans le futur du quarante et unième millénaire. Les différents aspects de ce jeu devraient conquérir les ados de par ses multiples facettes. Les Conseillers Municipaux acceptent la création de ce club et sont d'accord pour une participation financière.

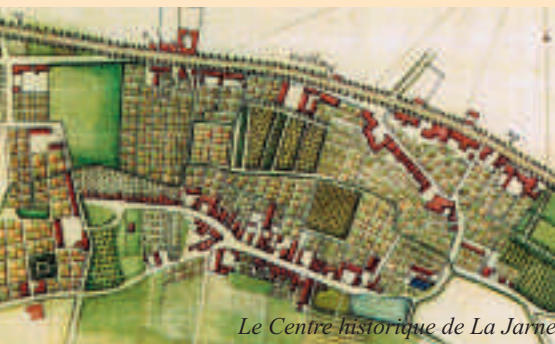
Accueil des nouveaux jarnais

Le Maire entouré de son Conseil Municipal, du policier municipal, des responsables des services administratifs et techniques ainsi que des présidents d'associations, accueilleront les nouveaux arrivants Jarnais (depuis le 1^{er} janvier 2007) autour d'un pot de l'amitié A cette occasion ils pourront obtenir toutes les informations et conseils nécessaires à leur intégration.

Nous vous prions de bien vouloir vous faire connaître auprès du secrétariat au 05.46.56.63.64 ou par mail : mairie.lj@wanadoo.fr

A très bientôt
Le Maire

Le Projet Rénovation du Centre Bourg : Un peu d'histoire



Le Centre historique de La Jarne

Voici le centre du bourg de La Jarne, tel qu'il apparaît sur le plan dressé en 1776, par M.P. Harouard, "Ecuyer Seigneur de La Jarrie et autres endroits-Lieutenant Général de l'Amirauté de La Rochelle", qui venait d'achever la construction de son château à Buzay. Sur ce plan, on peut voir que le bourg est installé sur le bord Sud du Chemin de Surgères, devenu aujourd'hui la Rue Nationale.

Outre les habitations implantées le long de ce chemin de Surgères, le reste des maisons est installé le long de rues qui forment une boucle allongée, presque parallèle à la rue Nationale. Ces rues s'appellent aujourd'hui, la rue de Parthenay, prolongée par la rue de l'Eglise, qui rejoint la rue Vivonne derrière l'église et au coin du cimetière. La rue Vivonne conduit elle-même à une fourche, avec à droite la rue des Quatre Diables et à gauche la rue de Buzay. On notera qu'à l'époque, la rue de Chatelaillon n'était pas prolongée jusqu'à la rue Nationale. Pour se rendre au château, on passait alors en tournant à gauche dans la rue de la Petite Jarne, ou en prenant la rue de Buzay, puis la rue du Château, chemins sans doute moins carrossables à l'époque.

Voilà à quoi se réduisait le bourg de La Jarne peu avant la Révolution : moins de 400 âmes regroupées dans une centaine d'habitations et de fermes entourées de champs, de vignes, de vergers et de potagers. Tous ces

espaces cultivés ont progressivement disparu, avec l'implantation de multiples lotissements pavillonnaires, due à l'expansion de l'agglomération de La Rochelle, à partir de la fin des années mille neuf cent soixante. La population de La Jarne a rapidement crû durant ces 40 dernières années et atteint aujourd'hui plus de 2300 habitants. Le plan de situation ci-après montre comment ces lotissements sont venus enserrer le Centre Bourg historique, en occupant progressivement tout l'espace périphérique disponible. Seuls, une partie du parc du Château de Buzay et les espaces verts installés autour de l'Otus ont été sauvegardés.

L'objet poursuivi par le Projet de Rénovation du Centre Bourg est de mettre en valeur ce patrimoine historique, pour affirmer l'identité du village et ainsi renforcer le sentiment d'appartenance des Jarnais à une même communauté.

Guy PETITPIERRE

Les finances municipales

Les différents programmes annoncés lors des dernières élections municipales ont un peu retardé le vote du budget 2008. Il a été adopté en délibération par la nouvelle équipe du Conseil Municipal le 10 avril dernier. Tout en respectant l'équilibre imposé : **Recettes et Dépenses, en Fonctionnement comme en Investissement**, il a pris depuis son allure de croisière avec pour objectif principal de respecter au plus près nos engagements :

Répondant aux obligations du Service Public Municipal nous avons consacré et amélioré les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services :

- Administratif,
- Technique d'Entretien
- de l'Ecole

En décidant une participation plus importante pour améliorer la solidarité et l'animation de la vie communale par :

- Les subventions aux Associations qui s'adressent aux jeunes et au public pratiquant des sports, des activités culturelles ou de loisirs ont été maintenues et augmentées pour certaines.
- Une dynamique plus importante de communication par une nouvelle mise en page du bulletin et la création en cours du site internet de La Jarne

En répondant à de nouveaux besoins d'équipements pour améliorer la qualité de vie des Jarnais, nous travaillons déjà sur un plan pluriannuel d'investissements qui permettra ainsi de définir une politique budgétaire annuelle compatible avec les engagements dans notre programme de mandat.

Les opérations d'investissements inscrites au budget 2008 sont importantes et déjà bien avancées dont les principales sont notamment :

- Travaux et mise en conformité Ecole
- Bâtiments Communaux : entretien et équipement
- Mairie : travaux, équipements, site internet
- Aménagement du Centre Bourg dont les travaux très importants démarrent début octobre
- Voirie Communale : équipements et réfection importante de certaines rues et trottoirs
- Embellissement du village

Toutes les Opérations d'Investissement inscrites au Budget 2008 représentent un total de : 961.789,84 € .

Ce montant prend en compte le remboursement annuel du capital des emprunts contractés antérieurement par la commune et les montants engagés en 2007.

Le projet de réalisation du Multi-Accueil (SIVU La Jarne-Angoulins) est toujours bien sûr d'actualité ! Nous sommes dans l'attente de certaines réponses et décisions avant la fin de l'année qui nous permettraient si tout va bien, d'assurer en grande partie la faisabilité financière de l'investissement de cet ouvrage en 2009, sans trop avoir recours à l'emprunt

Olivier MOLANT (Adjoint)
et Marie-Pierre GUILLAS
Membre de la Commission Finances

Voirie « La rénovation du centre boug »

Après la phase d'étude de l'opération de rénovation des rues du Centre Bourg, ce trimestre a été consacré d'une part à un diagnostic technique des réseaux enterrés et d'autre part à la finalisation des dossiers techniques et administratifs.

En collaboration avec les différents concessionnaires d'énergie (électricité et gaz), d'eau potable et d'assainissement, nous avons procédé à un diagnostic des réseaux enterrés sous les rues JARNAISES dont certains dataient de la création des réseaux d'adduction d'eau des années 50.

Avant le démarrage de l'opération de rénovation des rues du centre bourg, des modifications et le remplacement de réseau vétuste ont d'ores et déjà été programmés. Le syndicat des eaux va procéder au financement et à la réalisation des ouvrages. Nous vous informerons du planning d'inter-

vention dès que possible afin de limiter les perturbations et nuisances

Quartier Route « Nationale » et quartier des Oiseaux.

Dès Octobre, nous allons étudier la rénovation complète de la Rue des PLUVIERS DORES et des rives de la rue des BONNELLES

Très prochainement, l'Accessibilité des commerces près de l'école sera améliorée et sécurisée pour tous.

La place de la liberté est un terrain de jeux pour nos enfants et de rencontres pour les parents et assistantes maternelles. La municipalité a souhaité améliorer et développer ce grand poumon vert de la JARNE. Dans un premier temps, les jeux d'enfants ayant fait l'objet de dégradations ont été rénovés et sécurisés. D'autres projets seront étudiés dans les mois à venir pour améliorer les revêtements de sol.

Appel d'offre

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie 2 fois

- le 31 juillet pour l'ouverture des enveloppes des 4 entreprises candidates
- le 8 Août pour le résultat de l'étude détaillée des offres et le choix de l'entreprise EUROVIA

En vue d'éclairer les idées des uns et des autres sur les différentes options envisagées (choix des matériaux et revêtement des voies et trottoirs), la commission Voirie et la commission d'appel d'offres se sont déplacées dans des communes voisines où des travaux similaires ont été réalisés : Puilboreau, Lhoumeau, Angoulins, Aytré, Saint Xandre et les Boucholeurs.

La commission d'appel d'offres réunie le 8 Août sous la présidence de Monsieur Le Maire, a jugé l'offre de l'entreprise EUROVIA la plus compétitive pour un montant d'environ 420000 € HT.

Les propositions techniques et financières ont été examinées selon les critères de notation définis par la commission voirie :

- 40 % le prix,
- 40 % sur la qualité et la conformité du dossier technique et le respect des prescriptions en matière de Développement Durable,
- 20 % sur les délais de manière à favoriser une opération de courte durée et la réduction des nuisances occasionnées par le chantier,

Embellissement de la commune

Les élus ont privilégié l'axe principal où se situent commerces et écoles, les abords de la mairie, lieu de passage de tous les Jarnais. Nos efforts se sont aussi concentrés sur le potager de Curé proche de l'église dans un but pédagogique pour nos enfants (le Relais d'Assistante Maternelle Parents-Enfants et le Centre de Loisirs)

Les berges de l'Otus ont été aménagées avec des végétaux collectés auprès des administrés pour éviter le ravinement mais aussi par soucis d'esthétique.

Nous tenons à remercier tous les Jarnais qui ont participé à cet élan de générosité.



En effet la collecte d'Iris a permis de commencer cet aménagement.

Devant ce succès, cette opération sera reconduite l'année prochaine.

Et dès à présent vous pouvez collecter et nous apporter en mairie dans une enveloppe étiquetée vos graines (belles de jour, belles de nuit, œillets de poète, œillets de chine, roses trémière, capucines, pois de senteur, eschsoltzia...)

Nous allons poursuivre nos efforts pour embellir notre bourg dans un but de satisfaire l'ensemble de la population.

((Le Club des Aînés

Vous qui souhaitez lier des amitiés, rompre l'isolement, passer un agréable moment, venez nous rejoindre au Club des retraités. Nous nous réunissons tous les jeudis après midi, de 14 heures à 18 heures à la salle des trainelles. Nous nous retrouvons autour de tables de belote ou de tarot et nous sommes heureux de vous recevoir pour vous distraire à nos autres activités ludiques (monopoly, jeux de dames, scrabble etc...). Amenez nous vos idées...

L'année dernière nous avons participé à la journée de l'amitié à Cabariot et à un déjeuner rencontre à Angoulins en juillet. Cette année nous prévoyons au mois d'octobre une sortie au Pôle nature de Taugon et pour clôturer l'année nous nous retrouverons au Puy du Fou pour le spectacle de la Symphonie de Bethleem. Divers voyages sont prévus avec la fédération des aînés ruraux.

L'adhésion au club est de 10 euros pour l'année. Vous pouvez nous joindre directement à la salle des trainelles le jeudi à 14 heures ou nous téléphoner au 05 46 29 42 30.

A bientôt

Gérard PLANCHOT Vice Président
Colette PLANCHOT
Trésorière et Secrétaire des Aînés Ruraux

((Du théâtre à La Jarne !

Comme annoncé en juin dernier, la toute nouvelle troupe de théâtre jarnaise « TRAC EN SCÈNE » a commencé ses activités depuis le début du mois de septembre 2008. Bonne humeur, convivialité mais aussi rigueur et motivation sont déployées au profit de l'art théâtral qui rassemble déjà une quinzaine de personnes au cours des répétitions hebdomadaires.

Le projet de mise en scène de sketches et d'une pièce de théâtre est maintenant engagé pour deux représentations prévues sur les planches de la salle Mélusine le **samedi 17 et dimanche 18 janvier 2009**

Pour plus d'informations sur notre activité, contacter :

Mr Jean-Christophe MÉREAU
05 46 56 90 27 - j-christop.mereau@ac-poitiers.fr
Mme Pascale FRÉON
05 46 56 21 70

((FC La Jarne

Le FCJ vient de débiter sa nouvelle saison 2008/2009 avec 2 équipes séniors qui évoluent respectivement en 4^e et 5^e division, ainsi que tous les jeunes dans diverses catégories.

Un seul match de championnat est disputé pour l'instant, et notre équipe 1 a fait un nul alors que notre équipe 2 a gagné. Souhaitons que cela continue, car nous vous rappelons que nous envisageons cette année une remontée en 3^e division. Il est à noter que nous avons terminé meilleur 2^e du championnat, et que nous avons vraiment manqué la remontée de très très peu. Les entraînements ont donc repris et ont lieu les :

Equipes séniors : Mardi Jeudi 19 h
Equipe -15 : Mardi Jeudi 19 h (Angoulins)
Equipe -13 : Mercredi Vendredi 18 h
Equipe benjamins (10/12 ans) : Mercredi 18 h
Equipe poussins (8/10 ans) : Mardi 18 h
Equipe débutant (6/8 ans) : Mercredi 16 h

Vous pouvez donc prendre contact avec les éducateurs qui correspondent à l'âge de vos enfants et obtenir tous les renseignements que vous désirez. Pour se faire veuillez trouver ci-dessous la liste des personnes à contacter.

Séniors Thierry LE GUEN 06 30 86 10 65
Karl VIARD
Yohan COMBEAU

- de 15 Jean François ANDRE 05 46 35 43 70
- de 13 Jean François ANDRE 05 46 35 43 70
Benjamins Olivier SAILLOL 05 46 35 89 87
Robert CHAMPION 05 46 56 45 13

Poussins Michael DESNOYER 06 80 64 74 53
Vincent GARNIER 06 26 27 56 26
Débutants Michael 06 62 84 08 77
Benjamin AMY

Le bureau se tient également à votre disposition

Président
M. VIGNIER Guy 05 46 56 64 29
Vice Président
M ANDRE Jean François 05 46 35 43 70
Vice Trésorier
M. GUYON Philippe 05 46 45 37 09
Secrétaire :
M. DAGUSE Tony 06 46 35 77 73

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous sommes toujours dans l'attente de bonnes volontés pour venir nous aider bénévolement au club.

Venez nombreux encourager nos équipes sur le terrain de la commune lors des matchs, les samedis (jeunes) et dimanches (séniors).

((Culture Danse En Aunis

Les cours de danse classique contemporaine et moderne ont repris tous les vendredis au premier étage de la salle des 4 chevaliers.

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans à 17h45

Nous proposons des cours de tous niveaux les activités sont réparties sur les communes de Aigrefeuille (salle des fêtes) La Jarrie (Salle des fêtes) et La Jarne.

L'enseignement est assuré par un professeur diplômé.

Nous proposons également des tarifs groupe pour une sélection de spectacles de La Coursive.

Pour ce premier trimestre nous proposons :

Samedi 18 octobre 20h30 le ballet de Lorraine. Ce spectacle est précédé à 18h d'une conférence dansée sur les grands courants de danse contemporaine.
Tarifs : moins de 26 ans 15,5 euros adultes 19 euros

Samedi 29 novembre 20h30 Traces par la compagnie Québécoise les 7 doigts de la main. C'est un spectacle à voir en famille à partir de 5 ans
Tarifs : moins de 26 ans 13 euros adultes 16 euros

Dimanche 14 décembre 15h Le spectacle cadeaux de Noël Casse noisette à voir aussi en famille. Mélange de danse classique et moderne pour ce très célèbre conte de Noël, les décors ont été imaginés par un illustrateur de livre pour enfants
Tarifs : moins de 26 ans 15,5 euros adultes 19 euros

On peut déjà noter :
Les caméléons d'Achille Tonic samedi 21 février et le cirque plume dimanche 7 juin à 17h.

Badminton Club



**SALLE DES QUATRE CHEVALIERS
SAISON 2008 - 2009**

Contacts :

Tél. 05 46 51 89 38 de 18h00 à 20h00

Internet : <http://bcj17.free.fr>

LUNDI	19h00 - 23h00
MARDI	18h00 - 23h00
JEUDI	20h00 - 23h00
VENDREDI	9h00 - 11h00
SAMEDI	9h00 - 12h00

Le BCJ, c'est une association qui a été créée en 2003 avec une moyenne de 70 licenciés qui jouent au badminton loisir une ou plusieurs fois par semaine et participent 2 fois par an aux tournois internes dans la bonne humeur et la convivialité.

D'autres manifestations ouvertes à leurs familles et amis sont organisées dans la saison : une soirée dansante et une randonnée pédestre.

Afin de découvrir ce sport, 2 séances d'essai vous sont proposées, alors n'hésitez plus...

Les Renc'arts d'Angoulins

Atelier dessin/peinture
pour enfants de 6 à 10 ans
Reprise des séances tous les mercredis
en période scolaire

Lieu : école primaire d'Angoulins

Horaire : de 10h00 à 11h30

Tarif : 6,50 euro de l'heure

((Club de gym

Voici toutes nos activités amicales et joyeuses pour cette nouvelle année 2008-2009.

En plus de la gymnastique douce et tonique pour nous détendre et nous donner du tonus avec Michèle Roy, du yoga pour se relaxer avec Christine Laure et des balades pour s'oxygéner avec Marie-Pierre Guillas. Nous allons organiser pour nous retrouver quelques manifestations chaleureuses

- en janvier : la galette des rois
- en mars : un week-end à la neige
- en mai : un dîner dansant

Pour toutes informations vous pouvez me joindre soit sur mon fixe au 0546353879 soit sur mon portable au 0625803019 et mon adresse internet est la suivante : carado.valerie@neuf.fr

N'oubliez pas tous les documents pour votre inscription

((Société Hippique de l'Aunis (SHA)

Le club hippique de l'Aunis, premier club équestre du département est en plein développement. L'écurie compte 50 équidés du poney au cheval de compétition offrant ainsi des montures adaptées pour tous les âges et tous les niveaux.

Le club est équipé d'infrastructures permettant d'évoluer aussi bien l'été que l'hiver quelles que soient les conditions météorologiques. trois carrières, trois manèges couverts et un cross permettent aux cavaliers d'évoluer dès 4 ans autour de cinq enseignants diplômés d'état. De nouvelles disciplines ont fait leur apparition comme le horse ball promu au niveau régional. Le SHA grâce à ses nouvelles méthodes pédagogiques permet d'accueillir et de former les enfants très jeunes. (le baby poney) Le SHA accueille aussi des personnes souffrant de certains types d'handicap.

De nombreuses manifestations se déroulent tout au long de l'année au SHA. Cet été 820 cavaliers ont participé au concours national



de saut d'obstacles. Dimanche 21 Septembre s'est déroulée la journée portes ouvertes. Ce fut une découverte pour petits et grands des différentes disciplines équestres (carroussel des chevaux et de poneys, démonstration d'attelage et de cross, parcours d'obstacles, match de horse-ball etc...)

Les diverses activités pour 2008-2009 (baby poneys, poneys, chevaux) ont recommandés.

Pour tous renseignements :

vous pouvez vous adresser au

05 46 44 32 34 à la Ferme Saint Mathurin et sur la messagerie sha.larochelle@wanadoo.fr

A chacun son tennis !

Ecole de tennis
Loisir

Compétition
CATEGORIE

TARIFS (Adhésion + licence)

ENFANT 60 € avec Ecole de tennis

LYCEEN 25 € + 25 € de Ticket Sport

ETUDIANT 50 €

ADULTE 70 €

COUPLE 110 €

Importants :

Certificat médical à fournir lors de l'inscription

Réservation des courts par internet.

Merci de nous contacter de préférence par mail : tennisjarnais@gmail.com
Ou par téléphone Benoit DUFAYS
au 06 84 60 42 58

N'oubliez pas de vous inscrire
SAISON 2008 / 2009

Permanence tous les vendredis
de septembre et octobre de 18h30 à 20h30
à la SALLE DES 4 CHEVALIERS
(à côté du terrain de football)

LYCEEN Utilisez le Ticket Sport !

L'AJPE :

**Association Jarnaise
des Parents d'Elèves**

*Septembre est enfin arrivé,
les enfants ont fait leur rentrée.
Maintenant, l'AJPE doit se démener,
pour ensoleiller cette studieuse année,
avec de sympathiques soirées.*

*Alors, à vos calendriers,
Notez les dates et réservez,
pour danser, manger et s'amuser,
en toute convivialité !*

Samedi 18 octobre 2008, 20h00 : soirée dansante « Années 80 » avec buffet.
Réservez dès maintenant, au
05.46.43.08.02.

Dimanche 16 novembre :
bourse aux jouets.

Dimanche 30 novembre : loto.

renseignements auprès des membres de l'AJPE, au 05.46.43.08.02 ou en nous écrivant à ajpe17@free.fr

Et n'oubliez pas... tous les bénéfices dégagés par les actions de l'AJPE sont entièrement restitués aux écoles jarnaises sous forme de spectacles ou de subventions.

((Anciens combattants

A l'occasion du 11 novembre tous les Jarnais sont cordialement invités au repas des anciens combattants à la salle des fêtes à La Jarrie.

Comme d'habitude, l'assemblée générale se tiendra le 3^{ème} samedi du mois de Janvier soit le 17 janvier à la salle des Trainelles à 18 heures.

Le 4 octobre se tiendra à Lagord le Congrès Départemental qui regroupe les 35 associations des anciens combattants et victimes de guerre

OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

La direction de la Poste vient de nous annoncer la fermeture du bureau de Poste de La Jarne tous les après-midi à partir du 2 novembre 2008.

Le bureau sera ouvert uniquement de 9 H à 11 H 45

Les bureaux à proximité sont ouverts de :
9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30
(Aytré et Périgny)
de 14 H à 16 H 30 (St Rogatien)

OSEZ LA SERENITE

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle et celle du Pays Rochefortais ont associé leurs moyens avec la Région Poitou-Charentes pour créer une desserte ferroviaire attractive entre La Rochelle et Rochefort. A la rentrée 2007, les lignes avaient été enrichies de quatre allers-retours et deux gares supplémentaires à Angoulins/Mer et St Laurent de la Prée. Deux allers-retours complèteront encore la liaison et deux nouvelles gares à Aytré-plages (ouverture le 31 août 2008) et La Rochelle Porte Dauphine à partir de décembre. Confortables, rapides et sécurisants et plus économiques que la voiture notamment depuis l'augmentation du carburant, les voyages en train « formule renforcée » ont su séduire 46 % de voyageurs en plus entre 2006 et 2007. Pour plus de souplesse entre les différents modes de déplacements, ce que l'on nomme « intermodalité », l'agglomération de La Rochelle a engagé des aménagements complémentaires autour des gares : parkings-relais gratuits de proximité, abris vélos, nouvelles lignes de bus...

Alors roulez malin ! Prenez le train !

Contact

Service Communication et Relations
Publiques De la Communauté
d'Agglomération de La Rochelle
Tél : 05.46.30.34.51

MEDIABUS

A partir du vendredi 5 septembre le Médiabus sera présent sur la commune tous les vendredis de 16 H 30 à 19 H .

PAROISSE

Bernard de LISLE, curé du secteur, a été nommé depuis le 1^{er} septembre par l'évêque de La Rochelle

COLLECTE DE VETEMENTS & TEXTILES

T cap Eco en collaboration avec LA MAIRIE DE LA JARNE,

DU LUNDI 6 OCTOBRE 2008

AU VENDREDI 10 OCTOBRE 2008

aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
Merci de déposer, propres et en bon état, tous les vêtements, sous vêtements, linge de maison, chaussures, livres, jouets, petits électroménager, bijoux fantaisie, vaisselle et petits bibelots que vous souhaitez donner dans un sac plastique ou carton.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

avait décidé de fêter « ses aînés »
le 13 septembre.

Cette année c'était autour d'une bonne table, dans la salle Mélusine, que le CCAS jarnais avait décidé de fêter ses aînés. Plus de 80 personnes ont répondu à cette invitation elles en sont remerciées très vivement. Chacun a pu apprécier non seulement les plats préparés par Alain JEGO, traiteur, mais aussi les histoires pleines de subtilités racontées par Mme BOUCARD.



Dans son discours Monsieur le Maire a souligné qu'un chef sans coéquipier serait bien seul, il faisait allusion, entre autre, à l'ensemble des membres de la commission du CCAS qui, avec beaucoup de dévouement, essaie dans la mesure de leur moyen, d'aider sous diverses formes la population qui en aurait besoin. Rappelons à cet effet qu'une permanence est tenue :

le 1^{er} vendredi du mois
(ou sur rendez-vous le samedi)

pour assister ceux qui en auraient besoin dans leurs tâches administratives : rédaction de courrier, constitution de dossiers, remplissage de questionnaires, etc.

Quant au Président du « Club des Aînés », Monsieur PLANCHOT, il a lancé un appel à tous pour venir retrouver ceux qui font déjà partie de ce club et qui se réunissent tous les jeudis après midi de 14 heures à 18 heures Salle des Trainelles pour jouer aux cartes.

Espérons que cette invitation aura été entendue et qu'ils seront désormais encore plus nombreux à se retrouver.

Par l'intermédiaire de l'association interclubs des aînés ruaux des sorties sont envisagées : le 18 octobre à Taugon (marche et repas) et le 20 décembre au Puy du Fou pour assister au spectacle « la Symphonie de Bethléem ».

A l'issue de ce repas doyen et doyenne ont été honorés : Monsieur Maurice PLANCHOT bien connu des jarnais et Madame POMMIER, (mamie Lucienne), qui fêtera dans quelques mois ses 101 ans. A la demande expresse de Monsieur le Maire elle n'a pas livré son secret de longévité si ce n'est qu'elle n'a jamais fumé !!!

La fête s'est terminée en danses et en musique. Nous espérons vivement que cette journée a pu apporter à chacun du plaisir et gageons que lorsque nous nous retrouverons pour la galette nous soyons encore plus nombreux.

Encore merci à tous.

Les membres du CCAS avec qui Nelly s'est associée.

CENTRE DE LOISIRS ET LOCAL JEUNE

Cet été le centre de loisirs et le local jeunes ont ouvert leurs portes aux enfants et aux adolescents.

Plusieurs activités ont été proposées sous forme de thème à la semaine :

C'est ainsi que les 9-12 ans ont découvert le fabuleux monde du cirque en s'initiant au jonglage, aux équilibres et à la voltige en trapèze.

Baseball, hockey, accrobranche ont ravi les plus sportifs lors des activités multi loisirs ainsi que le surf sur l'île de Ré.

Les férus de patrimoine ont visité de nombreux sites comme le marais d'yves, les trois tours de La Rochelle, le futuroscope et Crazanne.

Quant aux ados, après leur semaine surf et multi loisirs, ils ont participé à un mini camp à Rivedoux plage au cours duquel ils ont découvert entre autres le phare des Baleines et St Martin by night. Ils se sont aussi chargés de redécorer le local jeunes de La Jarne avec peintures et photos, souvenirs des meilleurs instants de cet été !!!



Nous vous rappelons que le centre de loisirs est ouvert aux 9-12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les prochains mercredi, les enfants pourront aller à Palmilud, visiter Fort Boyard en bateau, passer une journée à Pierre Brune dans la forêt de Mervent et pratiquer de nombreuses autres activités.

Quant au local jeunes, il accueille les ados de 18h à 20h tous les jours de la semaine sauf le mercredi où ils sont accueillis de 14h à 18h.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Thomas Forestier au 06 14 22 55 47

LE 13 JUILLET DES COULEURS DANS LA NUIT

Après un repas champêtre organisé par le comité des fêtes de la Jarne à la salle Mélusine et qui connut un large succès, nous nous sommes rassemblés sur la place de la Liberté où les enfants ont pu venir choisir les lampions aux couleurs et formes variées offerts par la mairie.

La retraite aux flambeaux a ainsi pu démarrer menée par le petit train, conduit de main de maître par Mr Planchot Joel.

A l'issue de ce défilé, nous avons pu admirer pour la première fois à la Jarne un feu d'artifice accompagné d'une musique qui cette année avait des accents hispaniques.

Au terme de cette féerie pyromusicale, petits et grands se sont retrouvés à la salle mélusine pour le bal populaire qui s'est prolongé tard dans la nuit.